

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS FORT SANCERROIS VAL DE LOIRE**

PHASE III – PLAN D' ACTIONS



Le plan d'actions est structuré autour de **4 orientations stratégiques** déclinées en **23 objectifs** pour renouveler, renforcer, promouvoir et faire prospérer le tourisme local.

ORIENTATION

1

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SENS ET D'EXCELLENCE

ORIENTATION

2

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ AUTOUR DE PÔLES ET PRATIQUES TOURISTIQUES STRUCTURANTS

ORIENTATION

3

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

ORIENTATION

4

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE INNOVANTE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SENS ET D'EXCELLENCE

Aujourd'hui, les tendances touristiques sont claires, les voyageurs et les visiteurs recherchent avant tout de l'authenticité et du lien avec les habitants des territoires touristiques qu'ils visitent. Ils veulent aussi tenter de se déconnecter quand ils sont en vacances. C'est pour cela qu'ils se dirigent vers un tourisme expérientiel, qui leur permet d'aller à la rencontre des habitants, de goûter les produits locaux et donc de vivre quelque chose d'unique, de précieux. Il faut sans cesse faire évoluer l'offre pour la rendre plus en phase avec ces nouvelles tendances qui vont s'inscrire dans la durée.

Actions

- Développer la gestion environnementale de l'offre touristique et du territoire
- Promouvoir un tourisme responsable
- Soutenir l'excellence de l'offre et des services portée par des démarches qualité
- Développer un tourisme créatif porteur de sens
- Développer un hébergement de qualité comme support de l'offre

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ AUTOUR DE PÔLES ET PRATIQUES TOURISTIQUES STRUCTURANTS

Plusieurs enjeux sont à prendre en considération dont le plus stratégique est celui de faire travailler les professionnels du tourisme ensemble notamment pour certaines thématiques « signatures ». Ce défi d'une meilleure collaboration et coopération entre acteurs de même thématique doit avoir comme objectif de favoriser les déplacements, les découvertes, des visiteurs à l'échelle de toute la destination et ainsi d'allonger la durée du séjour grâce à une offre mieux mise en marché.

Actions

- Développer et animer des activités autour de la vigne et du vin
- Poursuivre la structuration de l'offre œnotouristique
- Mettre en tourisme l'offre fluviale
- Repositionner les loisirs de nature en « tourisme d'aventure »
- Renforcer l'offre de services pour l'itinérance douce
- Définir et partager une stratégie de tourisme culturel
- Accompagner la valorisation du patrimoine et de l'architecture

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

La stratégie de développement doit viser la compétitivité des entités, des structures, des acteurs qui portent les offres et qui font la destination, c'est-à-dire les entreprises touristiques et les territoires. De par ses compétences en termes de développement économique et d'aménagement du territoire, la Communauté de Communes a toute la légitimité pour se positionner en partenaire des entreprises et des territoires. Elle mobilisera ses politiques et outils pour permettre une mise en place des stratégies et des dispositifs d'appui et de soutien afin de répondre aux enjeux du secteur.

Actions

- Accompagner les acteurs publics et privés
- Accompagner les hébergeurs et les restaurateurs
- Déployer une approche marketing affinitaire
- Structurer une stratégie de destination « Loire »
- Favoriser la mobilité touristique

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE INNOVANTE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

La gouvernance de la mise en œuvre du schéma conditionne sa réussite. Comme pour son élaboration, il est souhaité une coopération entre tous les acteurs et plus particulièrement avec les professionnels, afin qu'ils puissent agir non pas en concurrence ou à côté les uns des autres mais ensemble. Elle doit leur permettre également d'occuper une place plus importante dans l'organisation touristique de la destination. Enfin, des dispositifs de pilotage, d'animation et d'évaluation devront garantir, en continu, que la politique touristique demeurera efficace, cohérente et efficiente.

Actions

- Se doter d'un Office de Tourisme adapté aux nouvelles ambitions
- Encourager les pratiques collaboratives
- Se doter d'une capacité d'observation, d'analyse et de prospection
- Animer un réseau de professionnels du tourisme
- Consolider le soutien à la professionnalisation des acteurs
- Piloter et animer le schéma de développement touristique

ORIENTATION

1

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SENS ET D'EXCELLENCE



ACTION 1

DÉVELOPPER LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DU TERRITOIRE

Objectifs spécifiques

- › Sensibiliser les acteurs du tourisme aux impacts du changement climatique et impulser la transition énergétique des entreprises
- › Répondre à la sensibilité accrue des clientèles, soucieuses d'un développement touristique plus responsable
- › Faire du paysage un critère de qualité
- › Contribuer à l'amélioration de la qualité des paysages

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes

Partenaires

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Filières professionnelles
- › Comité Sancerrois patrimoine mondial
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › CAUE

Financement

À définir

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de rencontres et de participants
- › Nombre de professionnels labellisés ou engagés dans une démarche de qualité environnementale

Description de l'action

- › Lancer un cycle de rencontres d'information et de sensibilisation à destination des professionnels sur les effets et les stratégies d'anticipation au changement climatique
- › Accompagner les professionnels dans l'obtention d'un label ou certification environnemental
- › Mettre en valeur la Loire sauvage via la Loire à Vélo
- › Préserver les milieux écologiques
- › Développer des activités de découvertes, des événementiels culturels/sportifs adaptés à la sensibilité environnementale des sites...
- › Réhabiliter le sentier d'interprétation de l'ENS de la Gargaude
- › Suivre et assister la candidature UNESCO
- › Soutenir les chartes paysagères locales et plans paysage (conseil, accompagnement du CAUE, ingénierie, aide financière sur les études)
- › Recenser les entrées et sorties de villes et villages « stratégiques » sur les itinéraires principaux et mettre en œuvre un processus d'amélioration
- › Sensibiliser les acteurs locaux à la question du paysage, en incluant les habitants qui doivent en être fiers et en prendre soin

ACTION 2

PROMOUVOIR UN TOURISME RESPONSABLE

Objectifs spécifiques

- › Être une destination exemplaire pour la durabilité de son tourisme
- › Accompagner les acteurs et les projets dans une plus grande durabilité du développement touristique
- › Contribuer à une mise en tourisme durable de sites
- › S'appuyer, entre autres, sur l'écotourisme pour développer l'offre expérientielle de la destination

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes

Partenaires

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Acteurs du tourisme

Financement

- › Communauté de Communes

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de candidats répondant à l'appel à projet
- › Réponse aux nouvelles attentes des clientèles
- › Mise en place de projets innovants et tendances

Description de l'action

- › Expérimenter un appel à projet « écotourisme »
- › Promouvoir dans le cadre d'actions de promotion les sites naturels d'exception
- › Construire une offre touristique coordonnée autour de la Loire
- › Poursuivre la stratégie de développement du tourisme à vélo
- › En cohérence avec la finalité de sens et d'excellence, coconstruire une charte de l'emploi touristique durable (formation, qualification, mobilité, rémunérations, parcours professionnels, accueil des personnels, saisonniers...)



ACTION 3

SOUTENIR L'EXCELLENCE DE L'OFFRE ET DES SERVICES PORTÉE PAR DES DÉMARCHES QUALITÉ

Objectifs spécifiques

- › Satisfaire les besoins et les attentes spécifiques d'une clientèle exigeante
- › Développer et promouvoir un tourisme tendance et innovant
- › Favoriser un équilibre environnemental, social et culturel de la destination

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Communauté de Communes
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire

Financement

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Communauté de Communes

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Satisfaction de la clientèle
- › Augmentation de la fréquentation du territoire
- › Nombre de partenaires engagés dans les démarches

Description de l'action

- › S'appuyer sur des marques et certifications nationales et internationales pour caractériser l'offre touristique
- › Développer par la formation un accueil de qualité
- › Inciter à la montée en gamme de l'hébergement
- › Accompagner les démarches d'hébergements éco responsables en matière touristique
- › Mettre en place et coordonner une démarche collective pour améliorer l'expérience client : campagne de diagnostics, démarches participatives, analyse des parcours clients...



ACTION 4

DÉVELOPPER UN TOURISME CRÉATIF PORTEUR DE SENS

Objectifs spécifiques

- › Développer un tourisme « participatif » grâce à l'art, l'artisanat et au savoir-faire local
- › Favoriser la relation touristes / habitants
- › Diversifier l'offre grâce à un tourisme qui crée du sens, du lien et de la valeur

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Commerçants
- › Producteurs / Artisans locaux
- › Associations culturelles
- › Galeries d'art
- › Communauté de Communes

Financement

- › Communauté de Communes
- › Pays Sancerre Sologne

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Développement d'une offre diversifiée sur le tourisme créatif
- › Augmentation et diversification de la fréquentation touristique

Description de l'action

- › Développer et promouvoir des thématiques touristiques « signatures » :
 - œnotourisme et gastronomie
 - tourisme de nature (écotourisme, sports et loisirs de pleine nature...)
 - itinérance (véloroutes, fluvial/fluvestre, équestre...)
 - tourisme patrimoine et culturel
- › Encourager des pratiques touristiques fondées sur des pratiques amateurs, dans les univers de l'art, de l'artisanat et des savoir-faire (ateliers de cuisine, stages de photographie, cours de danse, ateliers d'art numérique...)
- › Développer un tourisme pour tous en support d'une offre de tourisme collectif et associatif
- › Promouvoir la qualité et l'innovation dans l'offre touristique
- › Proposer un plan de formation spécifique aux filières du tourisme créatif et expérientiel
- › Favoriser par l'innovation numérique le tourisme expérientiel

ACTION 5

DÉVELOPPER UN HÉBERGEMENT DE QUALITÉ COMME SUPPORT DE L'OFFRE

Objectifs spécifiques

- › Renforcer une image de qualité, de modernité et porteuse d'une différenciation
- › Créer des emplois et des richesses économiques
- › Favoriser des investissements et des pratiques de développement durable
- › Développer une offre touristique adaptée

Maîtres d'ouvrage

- › Collectivités locales
- › Porteurs de projets
- › Hébergeurs

Partenaires

- › Communauté de Communes
- › Tourisme & Territoire du Cher
- › Office de Tourisme
- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Financement

- › Communauté de Communes
- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre d'hébergements labellisés et classés
- › Diversification des hébergements
- › Augmentation de la fréquentation touristique

Description de l'action

- › Inciter la montée en gamme de l'hôtellerie pour en faire un levier de croissance de l'économie
- › Développer des meublés de tourisme de qualité dans le Pays Fort
- › Favoriser la création d'hébergements de grande capacité
- › Accompagner les démarches écoresponsables en matière d'hébergement touristique
- › Requalifier le gîte et le camping de La Balance à Jars
- › Favoriser la création d'hébergements innovants et insolites : péniches, cabanes dans les arbres, bulles...



ORIENTATION

2

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ AUTOUR DE PÔLES ET PRATIQUES TOURISTIQUES STRUCTURANTS

ACTION 6

DÉVELOPPER ET ANIMER DES ACTIVITÉS AUTOUR DE LA VIGNE ET DU VIN

Objectifs spécifiques

- › Être en mesure de proposer une réelle offre coordonnée à l'échelle du territoire
- › Donner une image œnotouristique de qualité aux visiteurs
- › Valoriser les productions

Maîtres d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › BIVC
- › Comité de Promotion des Vins de Sancerre
- › Maison des Sancerre

Partenaires

- › Viticulteurs
- › Prestataires touristiques
- › Syndicat du Crottin de Chavignol
- › Tourisme & Territoires du Cher

Financement

À définir

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de professionnels participants au maillage
- › Nombre d'itinéraires vigneron, agricoles, d'œnorandos, d'itinéraires cyclables...
- › Nombre de produits de tourisme expérientiel croisant les thématiques

Description de l'action

- › Accompagner le développement de l'itinérance douce dans le vignoble (œnorandos, itinéraires vélos...)
- › œnotourisme et restauration : mettre en réseau les vigneron et les restaurateurs (connaissance des vins et des terroirs, accords mets et vins...)
- › œnotourisme et fromage : valoriser les produits et savoir-faire (chèvrerie, bar à fromages...) pour la découverte des métiers et la dégustation crottin et vin
- › œnotourisme et culture : valoriser les animations culturelles dans les domaines, espaces d'interprétation...



ACTION 7

POURSUIVRE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE ŒNOTOURISTIQUE

Objectifs spécifiques

- › Faire de l'œnotourisme un vecteur d'attractivité capable de répondre aux attentes d'une diversité de clientèles
- › Structurer et professionnaliser une offre œnotouristique de grande qualité
- › Favoriser la mise en réseau du tourisme et du vin
- › Favoriser les échanges et le partage d'expérience entre professionnels

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › BIVC
- › Comité de Promotion des Vins de Sancerre

Partenaires

- › Collectivités locales
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Professionnels du tourisme
- › Maison des Sancerre

Financement

À définir

Calendrier

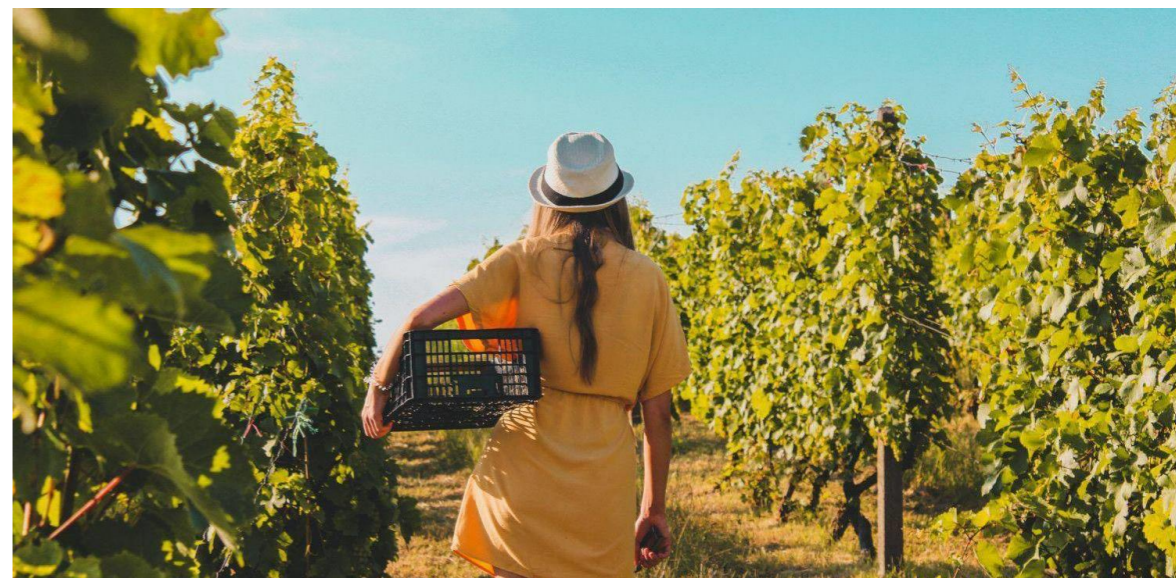
- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de professionnels adhérents à la marque Vignobles & Découvertes
- › Nombre de professionnels et de projets accompagnés

Description de l'action

- › Soutenir les projets œnotouristiques : conseil / ingénierie, aide d'investissement en lien avec le territoire
- › Améliorer l'accueil : accompagnement vers les démarches qualité (notamment Vignobles & Découvertes), déploiement d'outils pédagogiques
- › Professionnaliser l'information dans le vignoble : former et animer un réseau d'ambassadeurs de l'œnotourisme, formation de l'Office de Tourisme (histoire, patrimoine culturel lié à la vigne et connaissance de l'offre), harmoniser la signalisation touristique...
- › Aménager des belvédères, points de vue aménagés du paysage viticole sur les itinéraires (outils d'interprétation)
- › Favoriser les animations culturelles innovantes et de qualité dans les caveaux et domaines (programmation, financement, communication)
- › Fédérer et coordonner les acteurs de l'œnotourisme, mutualiser les compétences et moyens, échanges...



ACTION 8

METTRE EN TOURISME L'OFFRE FLUVIALE

Objectifs spécifiques

- › S'adapter aux nouvelles perspectives touristiques
- › Développer l'attractivité autour du tourisme fluvial

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Collectivités locales

Partenaires

- › Prestataires touristiques
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Voies Navigables de France

Financement

- › Communauté de Communes
- › Collectivités locales
- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Territoire engagé dans une démarche fluviale
- › Nombre de professionnels et de gestionnaires de structures engagés dans une démarche de qualification de l'offre et de mise en réseau

Description de l'action

- › Promouvoir la destination fluviale et fluvestre
- › Améliorer la commercialisation de l'offre
- › Développer des services associés aux haltes nautiques
- › Requalifier le port de Saint-Satur
- › Requalifier et harmoniser des haltes nautiques
- › Améliorer la signalisation autour des écluses et des haltes
- › Repenser la communication pour les touristes bateliers (communication en amont auprès des loueurs, aux écluses et dans les haltes, programmation d'événementiels)
- › Faciliter l'installation d'une activité de location de bateaux, péniches...
- › Faciliter l'accès aux ports et haltes nautiques (parking, stationnement vélo, accessibilité handicap, signalisation...)
- › Favoriser les liens entre nautisme fluvial et vélo



ACTION 9

REPOSITIONNER LES LOISIRS DE NATURE EN « TOURISME D'AVENTURE »

Objectifs spécifiques

- › S'adapter aux nouvelles attentes touristiques
- › Développer l'attractivité touristique autour du tourisme vert
- › Sensibiliser les acteurs aux pratiques écoresponsables
- › Renforcer l'activité sportive et sa mise en tourisme

Maîtres d'ouvrage

- › Collectivités locales

Partenaires

- › Communauté de Communes
- › Fédérations, associations et groupements sportifs
- › Réseaux de professionnels
- › Prestataires touristiques

Financement

À définir

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre d'offres et de services « pleine nature »
- › Optimisation de l'accueil
- › Démarche écoresponsable mise en place

Description de l'action

- › Organiser l'accueil touristique spécialisé "loisirs nature"
- › Mettre en place des réseaux de professionnels
- › Professionnaliser et adapter l'offre activités de pleine nature aux nouvelles attentes des publics :
 - rendre les activités de pleine nature accessibles pour tous (physiquement, économiquement...)
 - développer des services spécifiques (parking, consignes, vestiaires, sanitaires, location de matériel selon les pratiques)
 - mettre en place une pratique écoresponsable
 - organiser des manifestations sportives écoresponsables structurantes
- › Préserver les circuits de l'Espace trail
- › Créer des activités touristiques de plein air liées : canoë, buggy, accrobranche, tyroliennes...
- › Poursuivre la politique d'aménagement pour les pratiques de plein air (sport, sport à sensation, activités aquatiques et ludiques...) et la mise en valeur / la découverte du patrimoine naturel (liaisons douces...)

ACTION 10

RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES POUR L'ITINÉRANCE DOUCE

Objectifs spécifiques

- › Développer la notoriété et la fréquentation de la destination
- › Faire du territoire une destination d'excellence pour l'itinérance à vélo en fédérant les acteurs et en qualifiant l'offre

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Collectivités locales
- › Prestataires touristiques
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Fédérations, associations et groupements sportifs
- › Réseaux de professionnels

Financement

- › Conseil Régional Centre-Val de Loire
- › Communauté de Communes

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de professionnels labellisés ou engagés dans des démarches de qualification "itinérance"
- › Progression des nouveaux services créés

Description de l'action

- › Structurer et entretenir les principaux itinéraires cyclables
- › Proposer un service de transport de portage de bagages entre particuliers
- › Créer des points d'autoréparation
- › Aménager des stationnements adaptés et sécurisés pour les vélos avec la possibilité d'intégrer des bornes de recharges pour les vélos à assistance électrique
- › Enrichir l'offre d'hébergements le long de la Loire à Vélo et améliorer l'offre existante : marque Accueil Vélo et autres démarches de qualification « rando »
- › Développer un outil de réservation et assurer un appui logistique à l'organisation des séjours itinérants



ACTION 11

DÉFINIR ET PARTAGER UNE STRATÉGIE DE TOURISME CULTUREL

Objectifs spécifiques

- › Développer le potentiel du tourisme culturel
- › Permettre aux acteurs de mieux se connaître et apprendre à travailler ensemble
- › S'enrichir mutuellement des savoir-faire des uns et des autres
- › Créer des réflexes de collaboration entre culture et tourisme et se doter d'une vraie stratégie partagée

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Collectivités locales
- › Acteurs du tourisme et de la culture à l'échelle du territoire, départementale et régionale

Partenaires

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › DRAC
- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Conseil Départemental du Cher

Financement

À définir

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Indicateurs

- › Définition d'un projet partagé
- › Nombre de projets créés et accompagnés

Description de l'action

- › Former les acteurs du tourisme et de la culture pour définir ensemble et développer un projet commun de tourisme culturel
- › Animer la mise en réseau des acteurs culturels et touristiques, pour faciliter le travail collaboratif, le partage des expériences (cycles de rencontres, séminaires...)
- › Mener des actions pédagogiques pour faire connaître les cultures et traditions
- › Créer une « collection » d'ambassadeurs au travers de témoignages de personnalités (habitants, personnalités de la destination, personnalités extérieures...)
- › Soutenir et relayer les actions culturelles porteuses de sens et d'actions de communication auprès des habitants (via les réseaux sociaux, partage d'expérience, blog...)
- › Créer un espace musée Micro-folie dans la salle Saint-Père-La-None à Sancerre
- › Créer une résidence d'artistes à Boulleret



ACTION 12

ACCOMPAGNER LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Objectifs spécifiques

- › Valoriser des sites d'exception porteurs d'image
- › Développer l'accueil de touristes sur les ailes de saison et d'autres espaces moins fréquentés

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Collectivités locales
- › Structures gestionnaires de sites

Partenaires

- › Associations à but culturel et patrimonial
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire
- › Tourisme & Territoires du Cher

Financement

À définir

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Création d'offres valorisant le patrimoine
- › Performance des structures en terme d'accueil et d'investissement
- › Augmentation et meilleure diffusion de la fréquentation touristique sur le territoire

Description de l'action

- › Accompagner la valorisation du patrimoine et de l'architecture, ancienne et contemporaine
- › Mettre en place un circuit découverte aux endroits clés du territoire
- › Créer une aide à l'investissement
- › Accompagner les structures existantes à la professionnalisation de l'accueil et à la mise en tourisme, développer des formations et outils pour l'accueil de tous les publics
- › Développer des activités autour des granges pyramidales
- › Valoriser un circuit des granges pyramidales
- › Accompagner la Maison de la géologie / le Jurassic Tour
- › Valoriser le patrimoine local par la rénovation, l'aménagement d'espaces associés permettant l'accueil du public (ex : Concerts aux lavoirs, espace autour de la Grange pyramidale de Vailly)
- › Valoriser les châteaux et sites patrimoniaux avec une réflexion autour de l'ouverture au public de sites privés et une aide des propriétaires dans leurs démarches

ORIENTATION

3

SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET DU TERRITOIRE

ACTION 13

ACCOMPAGNER LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Objectifs spécifiques

- › Soutenir les grands projets d'investissements touristiques
- › Augmenter les flux financiers et le nombre d'emplois
- › Accompagner le territoire dans la définition et la mise en œuvre de stratégies locales, et des projets de développement touristique permanents et en cohérence avec les orientations du schéma
- › Apporter une expertise ciblée et opérationnelle, en réponse aux besoins des porteurs de projets structurants publics ou privés, dans un coût/délais/qualité, optimisé

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes

Partenaires

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › CCI

Financement

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Communauté de Communes

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre de biens touristiques repris
- › Nombre de projets et d'investisseurs accompagnés

Description de l'action

- › Accompagner des investissements qui favoriseront l'émergence d'une nouvelle production touristique ou viendront renforcer l'offre des thématiques signatures
- › Accompagner des projets à forts enjeux, adaptés au plus près des besoins des porteurs de projets qu'ils soient publics ou privés (subventions, aides financières et techniques)
- › Accompagner de grands projets (candidature UNESCO, projets structurants...) en phase avec les thématiques signatures
- › Accompagner la définition et la mise en œuvre des stratégies territoriales et la structuration des offres thématiques prioritaires du schéma
- › Aider à la reprise de biens touristiques
- › Favoriser la recherche d'investisseurs



ACTION 14

ACCOMPAGNER LES HÉBERGEURS ET LES RESTAURATEURS

Objectifs spécifiques

- › Accompagner les restaurateurs et hébergeurs dans des démarches qualité
- › Répondre aux nouvelles attentes des clientèles
- › Favoriser le travail en réseau

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Hébergeurs et restaurateurs
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › CCI

Financement

- › Conseil Régional du Centre-Val de Loire
- › Communauté de Communes

Calendrier

2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre d'actions mises en place avec les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration
- › Satisfaction des clientèles
- › Nombre d'hôteliers et restaurateurs accompagnés dans la vente de leur bien

Description de l'action

Volet commun

- › Accompagner des projets publics ou privés (subventions, aides financières et techniques)

Volet restauration

- › Créer des événementiels autour de la gastronomie : culturels, sportifs et traditionnels... (ateliers, stages...)
- › Coordonner les horaires d'ouverture des restaurants
- › Travailler avec les chefs locaux pour valoriser les produits locaux
- › Visiter des caves, des domaines,... pour mieux connaître l'offre et les viticulteurs
- › Créer un « menu terroir » déclinable et adaptable
- › Valoriser les circuits courts
- › S'ouvrir à l'extérieur (accueil et menus en langue étrangère...)
- › Trouver des offres complémentaires (foodtruck de produits locaux, distributeurs de repas du terroir ou de produits...)

Volet hébergement

- › Accompagner la transmission d'hébergements hôteliers

ACTION 15

DÉPLOYER UNE APPROCHE MARKETING AFFINITAIRE

Objectifs spécifiques

- › Développer la visibilité de la destination au plan national
- › Créer une destination homogène et cohérente
- › Affirmer un positionnement clair et distinctif sur les marchés
- › Gagner en part de marché sur les thématiques signatures
- › Mieux répartir les flux sur le territoire

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Tourisme & Territoire du Cher
- › Professionnels du tourisme
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire

Financement

- › Communauté de Communes

Calendrier

- › 2024 / action pérenne

Indicateurs

- › Nombre d'offres en ligne
- › Diversité de l'offre
- › Communication créative
- › Diffusion des flux touristiques sur l'ensemble de la destination

Description de l'action

- › Développer un plan de communication par cible et marché
- › Décliner ces orientations sur les outils off et on line
- › Aider les professionnels à la commercialisation en ligne et diffusion de leur offre (place de marché régionale...)
- › Inciter à la commercialisation de produits packagés, en lien avec les thématiques oenotourisme, patrimoine, culture et tradition...,
- › Se doter d'outils performants de commercialisation en lien avec l'Office de Tourisme et d'autres opérateurs
- › Valoriser et promouvoir un tourisme toute saison sur une destination homogène et cohérente
- › Valoriser l'art de vivre et les savoir-faire de la destination par une approche inter filière vin/loisirs/gastronomie, produits locaux/culture et patrimoine



ACTION 16

STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE DESTINATION « LOIRE »

Objectifs spécifiques

- › Identifier et valoriser une stratégie de destination à travers la Loire et ses spécificités
- › Développer la visibilité et la fréquentation du territoire
- › Mutualiser des compétences et moyens financiers

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Association Loire Itinérances
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Professionnels du tourisme
- › Pays Loire Val d'Aubois
- › Conseil Départemental du Cher
- › CRT

Financement

À définir

Calendrier

- › 2025 / action pérenne

Indicateurs

- › Gain de notoriété et d'image de la destination
- › Augmentation des flux touristiques
- › Nombre d'actions mutualisées

Description de l'action

- › Organiser les partenariats avec le Pays Loire Val d'Aubois pour créer une destination « Sancerre et la Loire » définie par le schéma départemental de développement touristique
- › S'inscrire dans une démarche globale menée par l'association Loire Itinérances
- › Partager un langage marketing commun, une notion de marque et culture « clients », notamment pour l'accueil des clientèles étrangères (sensibilisation et formation des élus, collectivités, Office de Tourisme)
- › Ecrire le storytelling de la Loire et promouvoir la destination dans sa globalité pour affirmer un positionnement différenciateur de la destination par rapport aux concurrents
- › Mettre en commun des moyens humains et financiers pour déployer des outils de communication on et off line



ACTION 17

FAVORISER LA MOBILITÉ TOURISTIQUE

Objectifs spécifiques

- › Améliorer la desserte du territoire
- › Faciliter les déplacements des touristes
- › Positionner le territoire dans une logique touristique durable et solidaire
- › Améliorer les liaisons avec les autres grands sites touristiques de la proche région

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes

Partenaires

- › Particuliers / Population locale
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Entreprises de transport

Financement

À définir

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Indicateurs

- › Augmentation des liaisons et amélioration des correspondances et de l'intermodalité
- › Nombre de réseaux mobilités mis en place
- › Hausse et répartition des flux touristiques sur l'ensemble du territoire

Description de l'action

- › Assurer une continuité d'itinéraires vélos et augmenter le nombre de kilomètres d'aménagements cyclables
- › Assurer des services pour les cyclotouristes : signalétique, transport de bagages/vélos, stationnements adaptés et sécurisés, location et réparation de vélos...
- › Assurer une liaison mini bus reliant Sancerre à Saint-Satur et d'autres communes identifiées
- › Mettre en place une liaison fluviale entre Herry et Belleville
- › Créer un groupe de travail « intermodalités » pour traiter des problèmes locaux en concertation avec les autorités organisatrices de transport et les collectivités compétentes en matière de voirie
- › Favoriser les liens intersites pour une itinérance et un accès cyclable
- › Communiquer sur l'offre existante
- › Créer une plateforme mobilité : connaître en temps réel, la disponibilité des taxis, les points de location de vélos, les possibilités de départs en covoiturage...
- › Assurer un appui logistique à l'organisation des séjours itinérants grâce à un outil de réservation



ORIENTATION

4

CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE INNOVANTE DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

ACTION 18

SE DOTER D'UN OFFICE DE TOURISME ADAPTÉ AUX NOUVELLES AMBITIONS

Objectifs spécifiques

- › Simplifier l'organisation touristique pour gagner en efficacité et en cohérence d'actions
- › Inclure tous les partenaires dans l'organisation touristique
- › Mettre en marche un territoire de projet sur le plan touristique

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Conseil Départemental du Cher
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire
- › Représentants des acteurs du secteur touristique

Financement

- › Communauté de Communes

Calendrier

- › Mise en place de l'étude en 2021

Évaluation

- › Optimisation de l'organisation de la structure
- › Augmentation du nombre de contacts dans les structures d'accueil
- › Satisfaction des clientèles
- › Satisfaction des professionnels

Description de l'action

- › Mettre en place une étude sur l'organisation interne de la structure intégrant l'Office de Tourisme et les bureaux d'informations touristiques
- › Construire un plan d'actions selon les préconisations du cabinet d'études
- › Mettre en place un Schéma d'Animation et de Diffusion de l'Information (SADI)



ACTION 19

ENCOURAGER LES PRATIQUES COLLABORATIVES

Objectifs spécifiques

- › Inciter la collaboration entre les opérateurs touristiques des territoires voisins, tant en termes d'offre que de promotion touristique
- › Développer des pratiques collaboratives très fructueuses entre acteurs du tourisme

Maîtres d'ouvrage

- › Communauté de Communes
- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Nièvre Attractive
- › ADRT du Loiret
- › Offices de Tourisme de Cosne et de Gien
- › BIVC

Financement

- › Action réalisée en interne

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Évaluation

- › Diffusion des flux touristiques liés à cette proximité avec d'autres territoires également émetteurs
- › Nombre de pratiques collaboratives et actions réalisées

Description de l'action

- › S'appuyer sur les thématiques signatures pour développer une stratégie touristique extraterritoriale, et notamment :
 - itinérance (mise en tourisme de la Loire à Vélo, offre fluviale et équestre)
 - œnotourisme et gastronomie (mise en réseau, émergence d'offres)
 - tourisme de nature
 - tourisme patrimonial et culturel
- › Accompagner le développement de projets d'expertise et de formation extraterritoriale



ACTION 20

SE DOTER D'UNE CAPACITÉ D'OBSERVATION, D'ANALYSE ET DE PROSPECTIVE

Objectifs spécifiques

- › Coordonner l'observation à l'échelle de la destination
- › Permettre aux opérateurs de s'appuyer sur une observation au plus près de leurs besoins et de leurs zones concurrentielles
- › Créer des outils partagés pour toutes les collectivités et opérateurs privés qui œuvrent dans le développement du tourisme

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire
- › Représentants des acteurs du secteur touristique
- › Communauté de Communes

Financement

- › Action réalisée en interne

Calendrier

- › 2022

Évaluation

- › Nombre d'études produites
- › Nombre de partenariat conclus
- › Publications annuelles des chiffres du tourisme
- › Publications thématiques

Description de l'action

- › Décliner à l'échelle de la destination des programmes régionaux et départementaux d'observation
- › Mettre en œuvre des actions d'observation spécifiques au marketing de la destination
- › Animer des partenariats à l'échelle de la destination
- › Construire des indicateurs de performance
- › Produire des préconisations et éclairer les choix stratégiques du marketing touristique de la destination (via le schéma de développement touristique)
- › Agir pour l'évaluation des stratégies mises en œuvre
- › Apporter un appui technique et/ou méthodologique



ACTION 21

ANIMER UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DU TOURISME

Objectifs spécifiques

- › Faciliter les rencontres entre les acteurs institutionnels pour faire le point, échanger et réfléchir ensemble
- › Échanger entre acteurs d'une même thématique et entre acteurs de thématiques différentes
- › Mettre en œuvre de réelles complémentarités

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Communauté de Communes
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Conseil Départemental du Cher
- › Représentants des acteurs du secteur touristique

Financement

- › Action réalisée en interne

Calendrier

- › 2023 / action pérenne

Évaluation

- › Nombre d'Assises organisées
- › Nombre et satisfaction des participants
- › Nombre de prestataires et partenaires investis dans les Clubs

Description de l'action

- › Créer des Rendez-vous du Tourisme du Grand Sancerrois afin de permettre des rencontres régulières entre représentants des collectivités et de l'industrie du tourisme
- › Entretenir la dynamique du schéma et la logique de co-construction à travers des temps d'échanges réguliers avec les professionnels
- › Créer des clubs avec pour objectifs la mise en réseau de prestataires, la mutualisation de moyens, d'énergies et de compétences permettant d'améliorer les performances de chacun en matière d'accueil, de fréquentation et de notoriété :
 - Club œnotourisme
 - Club sites de visite
 - Club hôteliers et restaurateurs



ACTION 22

CONSOLIDER LE SOUTIEN À LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Objectifs spécifiques

- › Soutenir la montée en compétence des professionnels
- › Renforcer la pertinence et la coordination des offres de formation
- › Compléter les actions des organismes partenaires

Maître d'ouvrage

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois

Partenaires

- › Communauté de Communes
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Comité Régional de Tourisme Centre-Val de Loire
- › Représentants des acteurs du secteur touristique
- › Autres : Chambres consulaires, GRETA...

Financement

- › Action réalisée en interne

Calendrier

- › 2022 / action pérenne

Évaluation

- › Développement de l'attractivité touristique du territoire et de l'excellence de l'accueil
- › Nombre d'événements organisés
- › Nombre de participants et satisfaction
- › Pertinence et coordination de l'offre de professionnalisation et de formation

Description de l'action

- › Mettre en place des formations en présentiel, à distance, en face à face... pour que chaque professionnel trouve la formation qui lui convient
- › Organiser des rencontres, journées techniques, séminaires, ateliers, animés par des experts de haut niveau
- › Organiser des ateliers de formation pour l'accueil des publics étrangers
- › Organiser des éductours type cycle « connaissance du territoire » pour découvrir ou redécouvrir les richesses de la destination



ACTION 23

PILOTER ET ANIMER LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Objectifs spécifiques

- › Assurer la réalisation des actions
- › Mettre en œuvre les outils de suivi et d'évaluation du schéma de développement touristique
- › Renforcer les liens et synergies entre la Communauté de Communes et les socioprofessionnels du territoire

Maître d'ouvrage

- › Communauté de Communes

Partenaires

- › Office de Tourisme du Grand Sancerrois
- › Tourisme & Territoires du Cher
- › Conseil Départemental du Cher
- › Représentants des acteurs du secteur touristique

Financement

- › Action réalisée en interne

Calendrier

- › Mise en place de l'instance de suivi dès le début de la mise en œuvre de la stratégie

Évaluation

- › Nombre de réunions de l'instance de pilotage
- › Réalisation et qualification annuelle du bilan du schéma de développement touristique
- › Réalisation du bilan en fin de parcours

Description de l'action

- › Réaliser pour la mise en œuvre du schéma un calendrier prévisionnel partagé des diverses actions sur la durée de l'opération en précisant les partenaires pilotes
- › Développer un vrai outil de pilotage du schéma : bilan annuel, au vu des indicateurs clés produits au niveau de chaque fiche action et réajustement si nécessaire des objectifs n+1, avec l'aide d'un accompagnement
- › Organiser pour le suivi annuel du schéma des rencontres annuelles regroupant les différents services concernés par le tourisme et des réunions thématiques en fonction des besoins, ainsi qu'une réunion avec les élus et les socioprofessionnels concernés par le tourisme

